



Le Brabant wallon

Créer son potager

Aménagement, entretien
et conseils pratiques

Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité



1. Quelques conseils pour un bon emplacement

- > Les légumes ayant besoin de soleil et **de chaleur** (5 à 6h par jour), une orientation sud-ouest est idéale ;
- > **L'arrosage** étant parfois nécessaire, veillez à la proximité d'un point d'eau ;
- > Préférez une **surface plane** plutôt qu'une pente ou un fond de terrain ;
- > Pensez à **l'accessibilité** de la maison et de la cabane à outils.

2. Quelle superficie ?

Fixez la superficie de votre potager en fonction du rendement escompté ... et du temps que vous pourrez y consacrer !

Vous êtes débutant ? 10 à 20 m² suffisent.

Une bonne circulation étant essentielle pour un bon entretien : pensez à aménager des allées !



3. Faites analyser votre sol

Le Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité (CPAR) du Brabant wallon réalise des analyses de sol pour les particuliers et amateurs de jardins. Les conseils qui accompagnent les analyses vous permettront d'équilibrer votre sol avant de démarrer vos cultures.

Quand faire l'analyse ?

Idéalement à la sortie de l'hiver, avant les premières plantations !

Une analyse tous les 3 ans permettra d'éviter l'appauvrissement de votre sol. Un sol équilibré contribuera à garantir de bonnes récoltes.



4. Rotation des cultures et planification des récoltes

Tous les légumes n'ayant pas les mêmes exigences nutritives, il est judicieux d'établir un plan de rotations.

Comment ?

Divisez votre parcelle en 3, ce qui permettra une rotation sur 3 ans.

	Parcelle 1	Parcelle 2	Parcelle 3
Année 1	A	B	C
Année 2	B	C	A
Année 3	C	A	B

A. Cultures exigeantes (choux, courges, poireaux, céleris...)

B. Légumineuses (haricots, fèves, pois...)

C. Légumes racines (carottes, radis, oignons...)



5. Pourquoi amender et fertiliser ?

Pour améliorer les caractéristiques biologiques et physico-chimiques du sol et optimiser l'absorption par les plantes des **éléments nutritifs présents dans le sol**.

On distingue :

- > les amendements organiques ou minéraux tels que fumier, compost ou amendement calcaire, destinés à améliorer les propriétés physico-chimiques et biologiques du sol ;
- > les engrais qui fournissent aux plantes un ou plusieurs éléments qui seraient en quantité insuffisante dans le sol.



6. Travailler le sol

Retirer préalablement les mauvaises herbes et les cailloux. Retourner le sol à une profondeur d'environ 25-30 cm pour l'ameublir.

L'apport des amendements et les rectifications de texture par l'ajout de sable peuvent se faire à ce moment.

Au printemps, réaliser les apports d'engrais et ratisser le sol pour égaliser.

7. Semer et planter

Consultez un calendrier des semis et des plantations pour identifier les périodes idéales de culture de chaque légume. En règle générale, planter à la fin des gelées, la terre devant être suffisamment réchauffée et humide pour assurer une bonne germination.

8. Eclaircir, repiquer, entretenir

Pour les semis réalisés sur place, veillez à **éclaircir** les rangs et, le cas échéant, à **repiquer** afin de laisser aux cultures l'espace nécessaire à leur développement.

Entretenir en sarclant (= enlever) les mauvaises herbes et en binant (= ameublir) la terre.



9. Récolter et composter

Lors de la récolte, pensez à composter les résidus de récolte. Ils permettront d'amender avantageusement et gratuitement votre sol pour les prochaines cultures !